



Commune de La Roche

Modification du plan d'aménagement de détail (PAD) "Le Scherwyl"
au sens de l'art. 68 LATeC

Plan d'implantation Dossier d'approbation

Echelle : 1/1000

Approuvé le 19 avril 1994 avec modifications approuvées le 4 décembre 2002.

Mise à l'enquête publique des modifications par parution dans la Feuille officielle n° du

Adopté par le Conseil communal de La Roche, le

Le Syndic Le Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Mai 2002 / révisé le 12 juin 2019

Mandat: 1831 / ss
Document: 1831_Scherwyl_plan_implant_enq.vwx
Format: 45/84

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

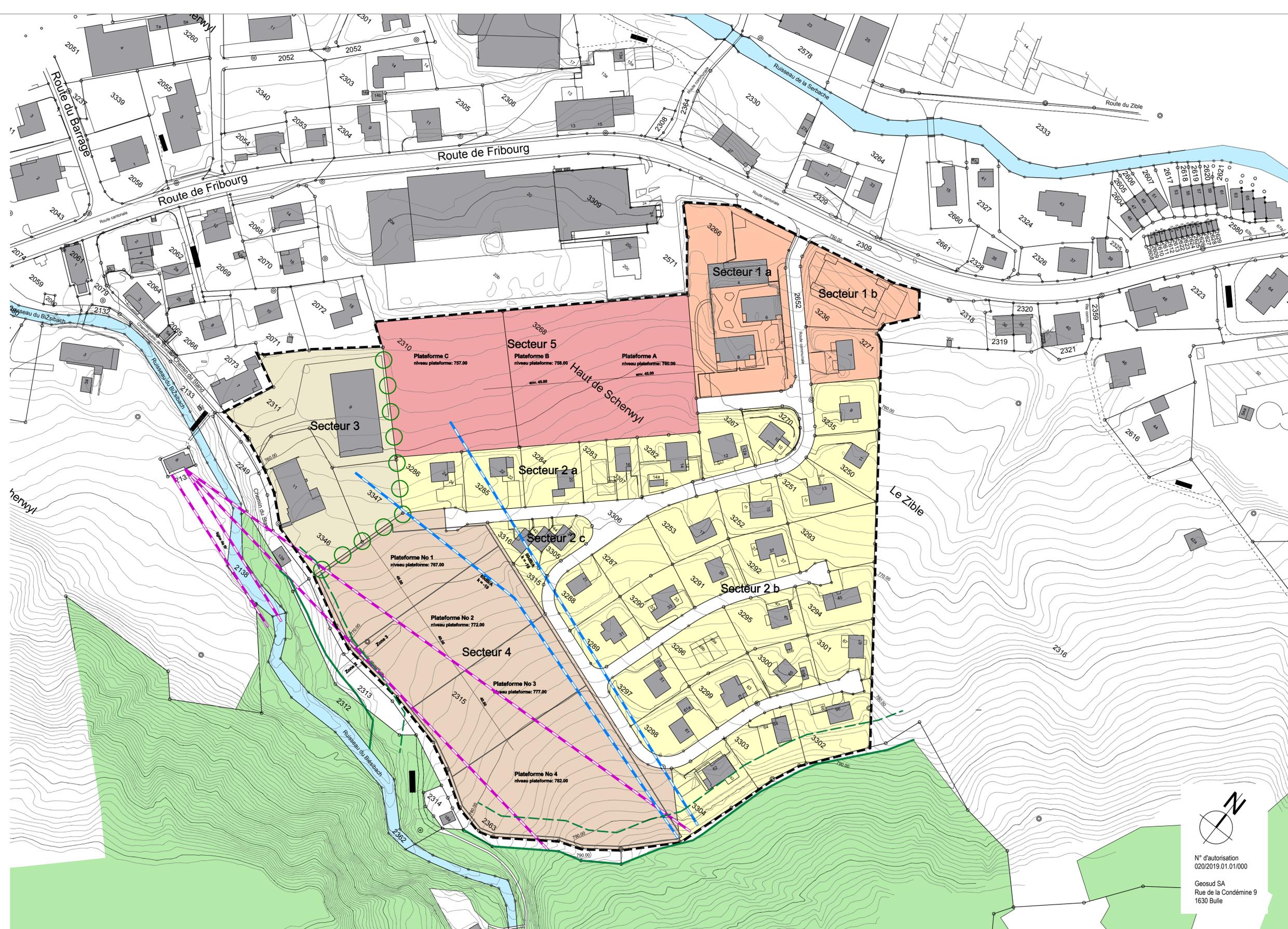
--- Périimètre du PAD

Affectations des secteurs

- 1 moyenne densité
- 2 faible densité
- 3 mixte
- 4 artisanal 1
- 5 artisanal 2

Autres prescriptions

- Distance à la forêt = 15.00 m
- Distance à l'axe de la route = 7.00 m
- 722.00 Aménagement des plateformes et altitude maximum obligatoire (+/- 0.25 m)
- Zones 1 et 2 de ligne de tir
- Limites 65 et 60 db/A
- Rideau végétal



N° d'autorisation
020/2019.01.01/000
Geosud SA
Rue de la Condémine 9
1630 Bulle